

Annexe 6

ANNUAIRE DE CRISE (*)

ÉCOLE OU ÉTABLISSEMENT : LIGNE DIRECTE : (à communiquer aux autorités et aux secours) ADRESSE : ACCÈS DES SECOURS : CAUSES POSSIBLES DE SURACCIDENT (**):
--

SERVICES	CONTACT	N° DE TÉLÉPHONE
Éducation nationale Rectorat : Inspection académique : IEN Correspondant Sécurité :		
Préfecture Sécurité civile :		
Mairie Service éducation : Service environnement :		
Secours Pompiers : SAMU :		

(*) À disposition du chef d'établissement ou du directeur d'école, certains numéros devant rester confidentiels.

(**) Il est utile de noter les équipements de l'établissement qui pourraient entraîner des accidents supplémentaires (transformateurs, canalisation gaz, stockage bouteilles de gaz, stockage de produits dangereux, fuel...).